

le prix des maisons. D'autre part, dans son budget le ministre des Finances a baissé de moitié la stupide, inique et désuète taxe de vente sur les matériaux de construction, alors qu'il aurait pu la supprimer complètement. Même là, le ministre des Finances n'est pas sûr si l'économie de la taxe sera transmise aux acheteurs de matériaux de construction. Nous savons ce qu'il en coûte d'appliquer un programme fiscal, mais à mon avis il en coûte autant de percevoir une taxe de 6 p. 100 qu'une autre de 11 p. 100 sur les matériaux de construction. Je me demande pourquoi le gouvernement ne l'abolit-il pas entièrement.

Un des députés d'en face m'a demandé ce que nous, de notre parti, ferions en matière d'habitation. J'ai dit qu'il était important de gérer avec sagesse l'argent fédéral affecté à l'habitation et qu'il était important de conjuguer et d'intégrer les politiques et les programmes provinciaux et fédéraux en matière d'habitation. La majorité de ces programmes sont bons et fondamentalement valables. Il arrive souvent que les plans fédéraux et provinciaux se complètent l'un l'autre et profitent de ce que j'appelle l'hybridation. De même, nous devons jauger l'importance de la taxe de vente sur les matériaux de construction par rapport à l'ensemble des rentrées fédérales.

Nous devons également envisager sérieusement la possibilité de diminuer la taxe sur l'achat d'une propriété et partant de soulager le propriétaire. Pour encourager ce dernier, nous devons songer aux allègements fiscaux basés sur les impôts fonciers. Je sais que cela peut être difficile au point de vue administratif, mais il est reconnu que les gouvernements savent régler les problèmes d'ordre administratif. Pourquoi ne pas permettre de soustraire du revenu, une part tout au moins, de l'argent versé en intérêt hypothécaire, ou une part de l'argent versé en impôts fonciers? Nous pourrions accorder une aide de ce genre aux locataires. Nous n'avons pas besoin de projets pilotes.

Avant la dernière élection fédérale, le gouvernement a annoncé l'établissement d'un programme-pilote de 100 millions de dollars. On le sait, l'industrie de la construction au Canada, les associations de propriétaires, de locataires—les associations de toutes sortes, de tous groupements—vous diront qu'il y a pénurie de logements au Canada. Nous n'avons pas besoin de programmes témoins de 100 millions de dollars.

Je me suis interrogé sur la sincérité du gouvernement quand il a annoncé son programme témoin de 100 millions de dollars, dont l'aboutissement devait être la construction d'un deuxième Habitat dans la circonscription du ministre alors chargé des affaires urbaines. Je me suis interrogé sur la bonne foi du gouvernement, et même sur son bon sens. Ces 100 millions pourraient servir de point de départ aux types de programmes—et le député de Comox-Alberni en a mentionné d'intéressants—que le ministre tente de mettre sur pied.

Permettez-moi d'aborder un point déjà touché par le ministre de Parry Sound-Muskoka (M. Darling). Il a dit qu'au Canada, la plupart des gens vivaient dans des centres urbains, qu'un nombre croissant de personnes s'installaient dans des zones de plus en plus exiguës. Je sais que les grandes villes sont importantes, mais les gens qui y vivent se heurtent à des difficultés croissantes. J'aimerais que le gouvernement envisage sérieusement et de façon positive des programmes de décentralisation et de diversification, qui inciteraient les gens à vivre dans de petites localités en banlieue des grandes villes. Ils pourraient ainsi jouir d'un meilleur mode de vie que dans les grandes villes congestionnées.

L'habitation—Loi

Mais il ne suffit pas de vouloir. On ne peut espérer que les régions urbaines congestionnées cessent de grossir, car la croissance n'arrêtera pas au Canada. Il faut bien qu'elle se fasse quelque part. Mais on doit, en quelque sorte, rationaliser la croissance urbaine. Il faut la mettre en regard de la nécessité de préserver les terres agricoles. Il faudrait voir au-delà de la congestion urbaine et songer à créer de petites localités en banlieue des villes. Si l'on veut que ce programme réussisse, et si le ministre en a parlé plus tôt, il ne suffit pas de réunir les terrains viabilisés et de mettre en place des systèmes d'égout et de canalisation d'eau. Il faut faire en sorte que les gens qui vivront dans ces localités puissent se rendre à leur travail et en revenir aisément.

● (2150)

A long terme, il faudra que le Canada fasse beaucoup dans le domaine des transports interurbains. Il semble absurde qu'à un moment où l'on essaie de conserver le combustible et où le gouvernement envisage de présenter une politique dans ce domaine, que les chemins de fer augmentent leurs tarifs. Cela découragera les gens d'utiliser ces lignes. Si le trafic était orienté vers les chemins de fer, on économiserait les combustibles fossiles.

C'est à cela que le ministre devrait consacrer ses efforts, et le gouvernement devrait adopter les politiques correspondantes. Au lieu de rédiger des lois, de promulguer des règlements, de publier des communiqués et de beaux petits documents oranges et blancs, le gouvernement devrait mettre sur pied un programme concerté.

Il existe une grande différence entre la politique exposée dans un bill et l'application de ce bill. Nous devons répondre à de nombreuses questions dans les années à venir. La société sera à la mesure de nos réponses.

J'aimerais en revenir à ce que j'ai dit au début. Les grands problèmes qui se posent à nous ne pourront pas être résolus si le gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux et les municipalités ne s'engagent pas à étudier tous les programmes afin de voir s'il est nécessaire de les appliquer aujourd'hui ou si on peut en reporter l'application à un, cinq ou dix ans sans compromettre l'édifice social du pays. Pour cela, il faut une planification très poussée. Il faut voir si chaque programme est nécessaire. Après examen de tous ces programmes, il faut fixer un ordre de priorités. Si le logement est prioritaire, un autre programme viendra après.

Le 8 juillet 1974, le gouvernement a reçu un mandat. J'aurais aimé qu'il en soit autrement, mais je ne lui envie pas son mandat. Je lui demande toutefois d'en user pour analyser tous ses programmes et encourager les autres paliers gouvernementaux à étudier leurs programmes. Je leur demande d'en user pour établir un ordre de priorités afin de s'attaquer aux problèmes fondamentaux, la question des produits alimentaires et celle du logement, de manière à assurer aux Canadiens que des mesures seront prises. Il faut que les Canadiens soient certains de cela si l'on consacre de l'argent à ces programmes. Un des programmes les plus importants est celui du logement et de la viabilisation de terrains. C'est un défi pour le ministre et le gouvernement. Je suis au regret de dire que ce bill ne relève pas ce défi.

M. Cecil Smith (Churchill): Monsieur l'Orateur, c'est avec grand plaisir que je prends la parole sur le bill C-46, parce que dans la région que je représente, bien des emplois ne sont pas remplis faute de logements. Cette situation existe depuis quelque temps.